

**Permis de construire**  
Vers une  
relecture du  
décret  
réglementant le  
secteur **P 6**

La Caisse de Retraite du  
Togo l'autre symbole de la  
mauvaise gestion  
**Un agent coupable de  
malversations** **P 3**  
**toujours en poste**

**CAN Gabon 2017**  
Les Eperviers  
affrontent les  
Aigles du Carthage  
ce Vendredi **P 7**



# LE LIBERAL

*Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion*

N° 0246 du Mercredi 23 mars 2016 - 250 F CFA / Etranger 1€

## Editorial

### Election au Bénin, le regrettable débat autour de l'identité des candidats

La présidentielle au Bénin vient de livrer son verdict. Une fois encore, les descendants de Béhanzin ont prouvé leur maturité avec un scrutin à deux tours organisé dans le calme et la transparence malgré quelques petites irrégularités comme on en rencontre d'ailleurs dans toute élection au monde. L'essentiel était de s'entendre et surtout de se faire confiance et ils l'ont fait, les béninois. Ils ont su préserver l'essentiel des acquis démocratiques en mettant en avant l'intérêt du Bénin. La cerise sur le gâteau aura été ce coup de fil libérateur de Zinsou le perdant à Talon l'élu, un geste très rare en Afrique où la contestation des élections est monnaie courante et reconnaître sa défaite et féliciter le gagnant est un exercice encore très difficile pour certains.

Mais le Bénin chantre de démocratie en Afrique, n'est pas au bout du rouleau. Il traîne encore un virus qu'il doit combattre car en lieu et place d'un débat d'idées, nos voisins de l'est nous ont servi le nauséabond débat autour de l'identité et l'origine des candidats. Le mal n'est pas béninois car tout le continent en souffre. La Côte d'Ivoire a payé un lourd tribut on se souvient encore. Il est temps que les africains à des occasions comme celles des élections fassent plus attention au profil des candidats plutôt qu'à leur identité ou origine. ■

La Rédaction

### Sécurité maritime, OBANGAME EXPRESS 2016



**Les acteurs impliqués dans  
la sécurisation des eaux  
territoriales du Togo  
renforcent leur capacité** **P 3**

### Le Ministre Paalamwé Tchakpélé



**Une efficacité  
dans la  
discrétion** **P 2**

**L'ASVITTO au bord  
de l'implosion**

**7 membres  
annoncent  
leur  
démission** **P 2**

**Première réunion du Comité de pilotage du  
programme indicatif régional de facilitation des  
transports CEDEAO- UEMOA** **P 2**

## l'ASVITTO au bord de l'implosion 7 membres annoncent leur démission

Un groupe de personnes membre de l'Association des Victimes de Torture du Togo (ASVITTO) vient de claquer la porte. La nouvelle est tombée ce 22 avril au cours d'une conférence presse. En effet, selon le porte-parole des démissionnaires le gendarme adjoint Kamouki Meveidom, le 21 mars 2016, 7 personnes ont décidé suite à certaines pratiques qu'ils jugeaient anormales de démissionner de façon volontaire et définitive de l'ASVITTO. Dans une déclaration, les démissionnaires déplorent : l'absence de rapport de compte rendu visant à trouver des solutions à ladite affaire ; la gestion opaque des fonds alloués à l'association (pour rappeler les démissionnaires évoquent une cotisation de 500 mille par adhérent qui ont disparu et dont les adhérents n'ont jamais de compte rendu) ; 'absence de suite donnée à leurs propositions en vue d'aboutir à une solution favorable et enfin la volonté manifeste de ne point engager de discussion avec le pouvoir judiciaire et exécutif pour un règlement définitif.

Si au regard de ces pratiques, les 7 membres à l'instar des sergents/ : KEBERA Kossi ; PAPALI Abalo ; AGNAM Mazabalo ; PADARO Palabamzémani ou encore du Caporal KAROUÉ Pyabalo ; du Gendarme Adjoint KAMOUKI Meveidom et de l'officier de police Nayo Eyadema ont décidé que l'ASVITTO n'est plus habilitée à parler en leur nom, ils n'entendent pas baisser pour autant les bras et au contraire se constituent en une cellule « c'est pourquoi nous nous constituons



à partir de la présente conférence de presse en une cellule avec les autres personnes citées dans ladite affaire et qui n'ont jamais adhéré à l'ASVITTO » a déclaré le porte-parole des démissionnaires. Les démissionnaires précisent que, l'objectif de cette cellule est de mener des réflexions en vue de trouver un cadre de discussion avec le pouvoir judiciaire et exécutif afin de trouver des solutions favorables. Il faut rappeler que la cellule de réflexion sera composée de 12 membres dont 7 démissionnaires de l'ASVITTO.

Les démissionnaires rassurent qu'ils demeurent clients des avocats de l'ASVITTO et précisent que les promesses des responsables de l'ASVITTO pour faire un compte rendu fiable ont été vaines. Pour l'heure, l'Association des Victimes de Torture du Togo ne s'est pas encore prononcé.

Il faut rappeler que l'ASVITTO a été créé au lendemain du procès dans l'affaire d'atteinte à la sûreté de l'Etat par le Commandant Olivier AMAH actuellement en exil. A cheval entre la politique et les droits de l'homme, cette association est aujourd'hui dirigée par Atcholé KAO ex élève gendarme.■

Charles K.

## Le Ministre Paalamwé Tchakpélé Une efficacité dans la discrétion

Sans tambour ni trompette le ministre TCHAKPELE Paalamwé Komi marque éloquentement son passage à la tête du ministère des enseignements primaire et secondaire réputé très bouillant il y a quelques années mais qui a retrouvé très vite une certaine sérénité. En réalité, quelques jours après sa nomination, l'universitaire, a effectué une grande tournée nationale qui l'a conduit dans les coins et recoins du Togo. Ce qui lui a permis de toucher du doigt les réalités du secteur de l'enseignement primaire et secondaire et d'y apporter des solutions.

De sources dignes de foi, le ministre est à l'initiative de nombreuses réformes. Plusieurs chantiers sont en cours notamment sur le développement de la citoyenneté responsable, la lutte contre toutes formes de violences en milieu scolaire, l'assainissement dans l'enseignement privé, l'amélioration de la gouvernance et que sais-je encore...

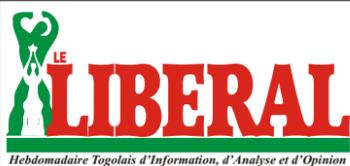
Sur le plan pédagogique, le ministre entend imposer une certaine rigueur celle-ci devrait d'ailleurs se sentir dans l'exécution du Projet d'Education et de Renforcement Institutionnel 2e phase (PERI 2). En effet, des manuels, guides et programmes du cours préparatoire 1 et 2 seront imprimés et multipliés. Ce projet qui sera exécuté sous sa responsabilité doit sortir des sentiers



battus contrairement à l'habitude qui veut que le moins disant remporte le marché, la qualité et les compétences doivent être plutôt mis en avant tout en ayant à l'esprit que la qualité à un prix. Il faudra surtout éviter le piège du phénomène du moins disant qui ne garantit pas toujours les bons résultats. Plusieurs chantiers en abandon dans les secteurs des BTP en est la parfaite illustration.

Il faut dire qu'avant d'être ministre, le professeur TCHAKPELE Paalamwé a fait ses preuves à l'université de Kara dont il a été président jusqu'à une date très récente. De son passage à la tête de l'institution universitaire on retiendra la création de la faculté de sciences et technique (FAST) entre 2007 et 2008. Sans oublier la gestion avec perspicacité des grognons étudiants.■

Fab



Récupéré N°0416/23/12/10/HAAC  
du 23 décembre 2010

**Directeur de la  
Publication**  
Fabrice P. Dariworé

**Comité de  
Rédaction**  
Schmidt EZA  
Dieudonné ESSOHANAM  
Charles KEYEWA  
P. Fabrice  
Démocrate KOUDAMA

**Correcteur**  
S. Didier

**Infographie**  
Raphaël AHIBLÉ

**Adresse**  
Route de Mission Tové, non loin du  
Petit Séminaire, Agoè  
Tél: +228 90 15 87 53  
+228 22 41 92 91  
13 BP 152 Lomé-TOGO

**Imprimerie**  
La Colombe  
**Tirage**  
2000 exemplaires

## Première réunion du Comité de pilotage du programme indicatif régional de facilitation des transports CEDEAO- UEMOA

Les membres du Comité mis en place conjointement entre la Commission de la CEDEAO et la Commission de l'UEMOA pour le pilotage du Programme Indicatif Régional (PIR) de Facilitation des Transports financé par l'Union Européenne dans le cadre du 10ème FED (Fonds Européen de Développement), se sont retrouvés pour la première fois à Lomé au Togo pour réfléchir sur les conditions de la mise en œuvre du PIR en vue de la facilitation des Transports dans les Etats de la sous-région ouest africaine.

La rencontre a regroupé les délégués de l'Union Européenne, de la CEDEAO et de l'UEMOA à la Représentation de la Commission de l'UEMOA en République Togolaise. Ces délégués échangent sur les stratégies à mettre en place pour l'engagement rapide des ressources allouées par l'UE pour l'exécution de ce programme. Financé à hauteur d'environ 18 milliards de FCA par l'UE en 2014 cette opération regroupe les deux organisations sous-régionales de l'Afrique de l'ouest à savoir : la CEDEAO et l'UEMOA pour la réalisation d'importantes infrastructures routières en vue de faciliter le



transport des populations et des marchandises dans les Etats bénéficiaires. Pour garantir la bonne exécution et un bon suivi dudit programme, le Comité de pilotage doit donc doter le projet d'une vision stratégique afin de consommer le crédit alloué à sa réalisation.

Précisons que le programme prend en compte la réalisation d'un nombre important de projets notamment l'opérationnalisation des Postes de Contrôles Juxtaposés (PCJ) avec l'interconnexion des systèmes informatiques douaniers, l'amélioration de la qualité des infrastructures routières, le renforcement de

capacité et de la mise en place de l'observatoire régional des transports.

C'est pour atteindre ces objectifs que les Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA ont mis en place ce Comité de pilotage et signé le 26 novembre 2014 une Convention fixant sa composition, ses attributions et les modalités de son fonctionnement. Ainsi, ce Comité a pour mission de doter le projet d'une vision stratégique, de garantir sa bonne exécution et d'assurer son suivi, ainsi que la cohésion d'ensemble du projet en synergie avec les autres projets financés par le PIR 10ème FED. Ouvrant les travaux de cette rencontre le Représentant Résident de la Commission de l'UEMOA au Togo M. KEITA YAMADOU, a indiqué que cette première réunion va dans le sens de la planification et de l'harmonisation des points de vue des experts sur le projet PIR 10ème FED pour une exécution dans un bref délai du programme Indicatif Régional 10ème FED pour la Facilitation des transports et surtout pour l'utilisation à 100% des fonds mis à disposition pour la réalisation des projets identifiés.■

Alain Tchédre

Sécurité maritime, OBANGAME EXPRESS 2016.

## Les acteurs impliqués dans la sécurisation des eaux territoriales du Togo renforcent leur capacité

Nul ne peut nier le rôle prépondérant que joue le domaine maritime dans l'économie des états à travers le trafic commercial international. A ce titre, l'émergence des menaces, des risques d'actes criminels et terroristes n'est pas que terrestres, elles pèsent aussi sur les navires et les installations portuaires des Etats y compris le Togo. C'est pour parer à ces éventuelles menaces sécuritaires que la marine nationale, la gendarmerie et la police du port, les services d'immigration et d'antidrogue, de la douane, la direction de la pêche, des affaires maritimes bref toutes les structures en charge de la gestion des eaux territoriales réunies sous la direction du préfet maritime ont démarré depuis le 19 mars dernier, ce pour 6 jours c'est-à-dire du 19 au 24 mars des manœuvres militaires appuyées par un système de coordination appelé OBANGAME EXPRESS, une initiation du projet américain AFRICOM chargé du renforcement de la sécurité des eaux territoriales du Golfe de Guinée.

Les objectifs visés par ces opérations de préparation et de mis à jour est d'améliorer les partages d'information, de renforcer la capacité opérationnelle des forces de

sécurité afin de garantir la sécurité et le développement économique du Togo. Pour se faire, quatre thèmes ont été retenus pour le Togo dont deux nationaux et deux multinationaux. Il s'agit de la pêche illégale non déclarée et non règlementaire appelée dans le jargon maritime la pêche INN, la pollution maritime, le trafic de drogue et l'immigration illégale.

C'est donc le samedi 19 mars qu'ont démarré les manœuvres de simulation d'OBANGAME EXPRESS 2016 dans les eaux territoriales du Togo avec pour épreuve la pêche illégale.

Dans cet exercice de simulation, il était question de la perception et de la signalisation d'un bateau battant pavillon chinois provenant de Tema au Ghana voisin par le service de communication de la marine nationale suspecté de pratiquer la pêche INN dans les eaux territoriales togolaise. Saisi, la préfecture maritime a aussitôt mis en place une cellule de crise et de réflexion. Face à cette situation, un patrouilleur fut affecté par l'Etat major de la marine pour inspecter le navire. Après avoir essuyé des tirs de sommations, celui-ci se mobilisa afin de faire place aux investigations. Comme résultats, il



était avéré que ce bâtiment pratiquait la pêche illégale non déclarée et non règlementée car les experts y ont trouvé des poissons frais, des mailles mouillées pire pas confort aux normes. L'affaire fut donc présentée à monsieur le procureur pour évaluer les sanctions à appliquer pour un pareil délit.

Le lendemain, 20 mars ce fut l'exercice de la pollution qui a été mené. Jouant toujours son rôle de veille, le service de communication a aperçu un bateau battant pavillon nigérian baptisé OKEKE suspecté de pollution. Alerté, l'Etat major de la

marine a dépêché une équipe d'intervention embarquée dans un patrouilleur, un aéronef a survolé la zone. La communication a informé que selon le commandement du navire suspect il ya une explosion et un blessé. Après investigation, l'équipe d'évaluation a constaté qu'environ 5 à 6 tonnes de gaz oil ont été déversées dû à l'explosion des machine du navire. Elle a en outre découvert deux clandestins à bord. Par ailleurs, malgré les conditions défavorables dues à la pluie, l'équipe d'intervention a réussi à circonscrire la pollution. A la suite des débriefings qui ont suivi ces exercices beaucoup de

succès ont été relevés mais aussi quelques défaillances et défis à surmonter pour une parfaite réussite des opérations si cela advenaient.

C'est pourquoi le préfet maritime au sortir de ces deux épreuves a salué le bravoure des équipes d'intervention et promis de prendre en compte les défaillances constatées lors de ces exercices.

Rappelons que ces deux exercices ont été précédés par une conférence de presse tenue le 18 mars afin de lancer officiellement l'opération OBANGAME EXPRESS 2016 et aussi présenter le programme de ces exercices de simulation auxquels les journalistes aussi ont été conviés à prendre part.

Pour mémoire, l'expression OBANGAME vient du dialecte parlé au Cameroun et signifie « tous pour un, un pour tous ». Les exercices OBANGAME EXPRESS viennent de la volonté des Etats ayant en partage le Golf du Guinée d'appliquer le protocole de Yaoundé tenu en juin par les chefs d'Etats qui vise la sécurisation de leurs territoires maritimes. L'exercice OBANGAME est financé par les Etats Unis à travers « AFRICOM ».

Alain Tchédre

## La Caisse de Retraite du Togo l'autre symbole de la mauvaise gestion Un agent coupable de malversations toujours en poste

Longtemps clamé dans les discours, la lutte contre la corruption et sabotage économique devient de plus en plus une réalité au Togo. Le gouvernement semble avoir mis le pied dans la fourmilière. En effet depuis quelques semaines, des cas de détournements de fonds sont relayés dans les journaux. Les agents indécents ont le feu aux fesses. L'Office Togolais des Recettes (OTR) le symbole de la transparence et de la bonne gestion a donné l'exemple en extirpant de ces rangs ceux qui excellent dans la corruption et les retro commission. On pourra également citer le ministère de la santé qui à travers un communiqué donne des signes d'une détermination à dénoncer les mercenaires économiques. Mais en réalité, on ne saurait limiter la lutte aux secteurs cités plus haut. Bien d'autres sociétés méritent qu'on s'intéresse à elles. Parmi celles-ci la Caisse de Retraite du Togo dirigée

approximativement par un certain Igneza Diapena. Nous avons alerté dans l'une de nos parutions le danger qui plane sur cette structure censée garantir les vieux jours des agents de l'Etat. Nous persistons et signons : la CRT est au bord du gouffre pour mauvaise gestion. Même si le fameux DG après notre article a cru bon aller servir des tissus de mensonge sur une radio de la place pour se blanchir, les faits de malversations dans lesquels il est mêlé demeurent têtus.

Sur la question des licenciements abusifs

Le DG de la CRT affirme qu'au lieu de quatre agents, c'est plutôt sept oui monsieur le directeur sauf que nous n'avons pas voulu faire l'amalgame entre les licenciés pour fraude au nombre de trois et les quatre autres qui n'ont absolument rien fait et que vous avez méchamment viré. Puisque monsieur Igneza Diapena a voulu ouvrir la boîte de pandore eh bien allons y. Parmi les

fraudeurs à la caisse de retraite du Togo figure un certain MELESSOUSSOU avec qui vous avez des liens de parenté. Pour la gouverne de nos lecteurs, voici la petite histoire. Le neveu du DG Diapena a été reconnu coupable de perception sur plusieurs années de la pension d'un retraité décédé. Il a été appréhendé incarcéré puis libéré. Contre toute attente, l'agent indécant a retrouvé son poste puis affecté à Kpalimé où il se la coule douce alors qu'au même moment, ses complices continuent de subir la rigueur de la loi. Pire, au lieu de féliciter l'agent qui a permis de détecter la malversation, ce dernier a été plutôt muté à un autre poste en guise de sanction. Voilà un pan de la mauvaise gestion qui fait flores à la CRT et ce n'est pas tout.

Sur les marchés publics, monsieur Diapena Igneza affirme avoir mis sur pied une commission des marchés. Celle-ci d'ailleurs existe à l'interne comme

l'exige le gouvernement sauf que le DG dans sa course effrénée à la richesse influence les procédures de montage et d'attribution des marchés. Ainsi, les termes de références sont souvent rédigés par des futurs soumissionnaires, surtout quand il s'agit des marchés de prestation intellectuelle. Sous l'ère Diapena à la CRT, il est avéré que ce sont les mêmes cabinets qui gagnent les marchés et cela se comprend aisément, les retro commissions. La CRT c'est le pillage organisé avec comme chef d'orchestre le DG avec la complicité avérée ou supposée du conseil d'administration. Pendant ce temps, c'est la démotivation et frustration au niveau des employés. Un audit social est plus que jamais nécessaire. A l'heure où le gouvernement enfourche son cheval de lutte contre la corruption, il est important d'ouvrir un œil sur la gestion de la Caisse de Retraite du Togo.

P. Fabrice

## Les Organisations de la Société Civile (OSC) se préparent pour Nairobi en novembre 2016

Les acteurs de la société se concertent pour adopter une position commune et accorder leur violon sur les données de l'environnement favorable à leur fonctionnement comme le stipule l'indicateur 2 issu des rencontres des Organisations de la Société Civile d'Accra, de Busan et du Mexique.

Un atelier national a regroupé une trentaine de représentant des Organisations Non Gouvernementale (ONG) et des Organisations de la Société Civile (OSC) le 21 mars 2016 au CASEF à Lomé pour examiner et faire valider les données sur l'environnement favorable à ces acteurs dans le cadre du second cycle de suivi du Partenariat Mondial pour une Coopération Efficace au Service du Développement (PMCED) à son indicateur 2.

Cette rencontre initiée par le Groupe d'Action et de Réflexion sur l'Environnement et le Développement (GARED), vise à dégager une position commune des OSC sur les données de cet indicateur 2. Elle s'inscrit dans le cadre des préparatifs du prochain forum de haut niveau sur l'environnement favorable aux OSC pour le second cycle du suivi du Partenariat Mondial pour une Coopération Efficace au service du Développement. Il s'agit de mobiliser les OSC togolaises autour des enjeux et défis liés à la préparation de ce deuxième forum de haut niveau et les amener à parler d'une même voix à

la rencontre de Nairobi au Kenya qui se tiendra en novembre 2016.

L'indicateur 2 du programme d'action OSC d'Accra, de Busan et du Mexique met l'accent sur l'environnement favorable dans lequel les OSC doivent travailler dans leur pays.

A l'ouverture des travaux les différents intervenants ont mis l'accent sur l'importance que revêt cet atelier et ses attentes notamment l'intégration des sujets majeurs relatifs à l'indicateur 2 par les OSC togolaises. Elles doivent endosser les questions clés et propositions sur l'environnement favorable aux OSC et la contribution du secteur privé.

A la fin de la rencontre les OSC ont relevé les actions menées et les instruments juridiques mis en place par le gouvernement pour leur faciliter le travail au Togo et surtout ce qu'elles (les ONG et les OSC) font pour créer un environnement favorable à leurs interventions sur le terrain. Des points positifs ont été relevés et les insuffisances ont fait l'objet de recommandations. Le tout sera transmis au gouvernement qui va centraliser ces points de vue et positions à soumettre aux bailleurs mais au paravent les ONG et les OSC vont directement envoyer leur document aux partenaires qui sera comparé avec le document officiel.■

John TAKOU

## Eclairage public à énergie solaire Le Togo fait d'une pierre deux coups



D'ici fin juin 2016, près de 13000 lampadaires seront installés sur le plan national. Par ce geste, le Togo fait d'une pierre deux coups. En effet, par cet éclairage public, le Togo respecte les recommandations de la COP21 sur les énergies renouvelable mais aussi met ses populations à l'abri de l'insécurité. Ces lampadaires à énergie solaire il faut le signaler seront implantés dans les dispensaires, les écoles et lycées, les marchés ainsi que des lieux publics. Projet financé par l'Exim Bank of China, l'initiative est en cours de réalisation la société Africaine des biocarburants et des énergies renouvelables (SABER) en partenariat avec Zhonxing Télécommunication Equipement. Le programme d'éclairage public

sur le plan national a commencé depuis 2009 avec plus de 7000 lampadaires déjà installés.

Ces installations permettront de booster les activités économiques des populations commerçantes, de créer un cadre de sécurité pour les activités économiques nocturnes des uns et des autres. Petit à petit le Togo sort de l'obscurité et ce projet attirera à coup sûr les investisseurs qui envisagent réaliser des projets et qui hésitaient par crainte d'insécurité. Il faut rappeler que ce projet s'inscrit dans le processus de réhabilitation des infrastructures routières. Ainsi d'ici fin juin 2016 plus e 13000 lampadaires seront effectifs sur le territoire national pour l'éclairage public.■



**ESMC**  
ENTREPRISE SOCIALE DE MARCHÉ COMMUN  
Conseil en Organisation des Affaires Commerciales, Recherche & Développement de logiciels, Exploitation du Progiciel MCNP, Commerce sur Internet  
RCCM N° : TG-LOME 2014 B 514 - N°FISCAL 1455870 - N°CNCS 42425

### COMMUNIQUE

Dans le cadre de la réalisation et l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) notamment l'objectif 1: « **éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde** » et l'objectif 8: « **promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un vrai travail décent pour tous** », l'Entreprise Sociale de Marché Commun (ESMC) a mis en place l'outil progiciel **MCNP** pour l'exécution de ces ODD à l'horizon 2030.

Pour ce faire un appel à candidature est lancé par l'ESMC à toute personne physique pour le recrutement des « **intégrateurs humains sans-laissés-pour-compte** » dont la mission consiste à :

- Exécuter les souscriptions aux Comptes Marchands et aux Bons de Consommation pour soi et pour tiers.
- Exécuter l'activation pour tous (ouverture de Comptes Marchands pour soi et pour tiers).

#### Conditions à remplir :

- Souscrire soi-même au Compte Marchand et à 10 Comptes pour tiers au montant de vingt-six mille huit cent soixante-quinze francs CFA (26.875 F CFA),
  - Remplir le formulaire de l'offre d'emploi « **d'intégrateurs humains sans-laissés-pour-compte** »,
  - Maîtriser l'outil informatique,
  - Parler couramment le français et une langue de la localité d'affectation,
  - Bien maîtriser la localité d'affectation.
- \* **NB : Disposer d'un ordinateur ou d'une tablette, d'une moto avec une visite technique, d'une assurance moto à jour et d'un permis de conduire est un atout majeur.**

L'inscription est ouverte sur le site [www.esmcgacsource.com/inscription](http://www.esmcgacsource.com/inscription) autonome offreur d'emploi **d'intégrateurs humains sans-laissés-pour-compte**.

Pour d'amples informations et pour la souscription appeler les numéros suivants : + (228) 93 66 62 75 / 96 00 11 85.

## Affaire de semences livrées et non payées

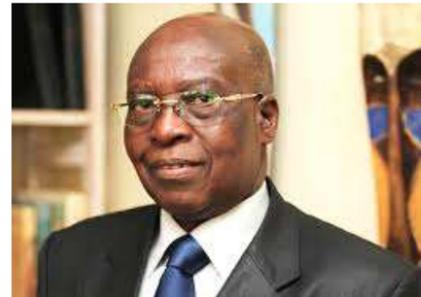
# Le non-respect des procédures à l'origine du problème

Le ministère de l'agriculture de l'élevage et de l'hydraulique a le feu aux fesses. Aux dernières nouvelles, des têtes tomberaient déjà. Il s'agit en fait d'une affaire liée aux semences certifiées de maïs et de riz vendues au Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Hydraulique par des coopératives agricoles qui jusqu'alors ne sont pas rentrées dans leur fonds. Certes la question du non paiement est avérée mais il convient de préciser que le ministère de l'économie qui refuserait de payer n'est pas à l'origine du problème.

En effet, dans le cadre de l'achat des semences certifiées de maïs et de riz, la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) a donné en 05 février de l'année dernière, une autorisation

au ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Hydraulique, pour le compte du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO), de procéder par entente directe avec les coopératives de producteurs de semences certifiées dans les régions Maritime, des Plateaux, Centrale, de la Kara et des Savanes pour un montant total 295 000 000 FCFA pour l'ensemble des cinq régions économiques du Togo. Il s'agit bien selon nos informations, des dépenses à imputer sur les fonds de contrepartie du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO) mis en place dans le Budget de l'Etat 2015.

De sources proches du ministère de l'économie pointé du doigt comme étant à l'origine de ce



retard constaté dans le paiement, on indique que les choses ne sont pas passées dans les normes. La procédure est loin d'être conforme aux principes prescrits par le code des marchés publics. On indique que les semences ont été livrées et distribuées aux agriculteurs en juin 2015 contrairement à la réglementation en vigueur. En réalité, pour cette commande publique, les services

relevant du ministère de l'économie et des finances, notamment la direction du financement et du contrôle de l'exécution du plan (DFCEP), devraient obligatoirement assister à la réception dans les règles de l'art desdites semences avant leur distribution. Ce qui n'a pas été le cas. Toute porte à croire que Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Hydraulique s'est

mélangé les pinceaux en ce qui concerne la procédure à suivre. Le cabinet du ministre Ouro Koura AGADAZI aurait dû suivre les procédures jusqu'à faire approuver les marchés par le ministre d'Etat, ministre de l'Economie et des Finances avant la livraison desdites semences ; il aurait fallu demander aux attributaires de ces marchés de livrer à bonne date ; ensuite procéder à une réception unique sanctionnée par un procès-verbal de réception des semences par la DFCEP habilitée à cet effet. Faute de non-respect de ces procédures le ministère de l'économie fait de la résistance au nom de l'orthodoxie financière dont elle fait preuve. ■

FP

## Kozah, épanouissement de la femme rurale

# L'association E-YIWA apporte sa contribution



En matière de lutte pour la protection des droits de la femme, aucune organisation n'est de trop.

Le samedi 19 mars 2016, l'association E-YIWA (Qui signifie calebasse en Kabyè) a organisé une assemblée générale constitutive dans la montagne de Lama (préfecture de la Kozah). Occasion pour elle de mettre sur pied une Société Coopérative simplifiée (SCOOPS) féminine dénommée « HALAWAZOU » qui signifie littéralement les femmes sont utiles. Utile dans leur foyer, utile dans leur société et surtout utile dans le développement de leur pays.

E-YIWA se veut un cadre qui vise à améliorer les conditions de vie de la femme togolaise qui ne ménage aucun effort pour assurer son rôle de femme et de mère dans sa communauté. Elle s'inscrit dans le coaching du leadership féminin, dans l'épanouissement de la femme, la promotion de la santé chez la femme et surtout dans son indépendance financière.

C'est à juste titre que ladite association a regroupé des femmes pour former une coopérative. Cette dernière permettra aux femmes adhérentes d'améliorer leur vie socioéconomique, de s'impliquer davantage dans la promotion des activités

agricoles. Pour une coopérative qui veut aller loin les activités concrètes ont déjà été programmées. Il s'agit de la production intensive des produits vivriers, de la commercialisation de la tomate fraîche, de la promotion des activités génératrices de revenus, de l'élevage, et surtout à la recherche des partenaires financiers.

Au cours de la journée du samedi 19 mars, la coopérative « HALAWAZOU » a été présentée à l'assistance. Cette cérémonie s'est déroulée sous la présence du préfet de la Kozah M. BAKALI et du ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire de la Formation Technique et Professionnelle prof Komi Paalamwé TCHAKPELE (cadre et natif du milieu). Ils ont encouragé les femmes dans leurs initiatives et leur ont demandé de se soutenir les unes les autres pour un avenir meilleur. Cette journée a pris fin dans une réjouissance populaire sans pareil.

L'association E-YIWA vient à point nommé revaloriser et repositionner la femme dans la société togolaise et surtout dans le milieu rural. Et comme son slogan le dit c'est avec passion que les membres de l'association participent au développement de la gente féminine. ■

La Rédaction

## Lutte contre la sécheresse

# Le Togo redynamise son système d'alerte précoce



Le Togo a accueilli un groupe de travail pluridisciplinaire pour réfléchir sur le système d'alerte précoce afin de prévenir et de gérer des crises alimentaires. L'objectif global de cette rencontre est d'appuyer la dynamisation du système d'Alerte précoce opérationnel. La lutte contre la sécheresse demeure un véritable souci pour les Etats car elle (sécheresse) est porteuse de mauvaises récoltes et donc synonyme de famine. Après la mise en place, depuis les années 70 d'un dispositif de veille et de suivi pour la prévention et la gestion des crises alimentaires par le Comité permanent Inter Etat de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), un suivi évaluation est fait pour parer à toute éventualité. Cet atelier a permis de rencontrer les structures techniques étatiques et les partenaires en charge de la collecte des données et des analyses

sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; d'organiser des séances de travail avec le groupe de travail multisectoriel sur la sécurité alimentaire et de dresser une feuille de route consensuelle sur le processus de mise en place du SAP (Système d'Alerte Précoce) et du GTP (Groupe de Travail Pluridisciplinaire). Les GTP par leur dynamisme au cours des années 80 et 90 ont joué un grand rôle dans la diffusion régulière des informations. Initiative du CILSS, les responsables des structures techniques et partenaires ont été sensibilisés sur la nécessité et l'importance de la mise en place d'un SAP et d'un GTP.

Expert en sécurité alimentaire au CILSS, Karim Keita Abdou a précisé que cet atelier s'inscrit dans le cadre de l'extension du système d'information sur la sécurité alimentaire et la vulnérabilité du CILSS dans l'espace CEDEAO. Pour lui, il urge d'une part d'accompagner les pays dans le processus de redynamisation des GTP et des SAP ou d'en créer dans les pays où il n'existe pas encore, d'autre part de renforcer les capacités des acteurs nationaux pour maîtriser les outils développés par le CILSS en matière de suivi des campagnes agropastorales d'alerte précoce, de prévention et de gestion des crises alimentaires et nutritionnelles. ■

Charles

## « Le petit raisin », vin au verre La dernière trouvaille de la RDI France

Le « petit raisin », c'est le nom du nouveau vin au verre que la centrale d'achat française René Descamps International (RDI) vient de mettre sur le marché des amoureux et férues du vin, commerçants grossistes comme détaillants, bar, restaurants, supermarché, etc, une offre sans doute révolutionnaire.

La particularité de ce vin réside dans sa vente dans un verre, donc directement destiné à la consommation, tel un «takeaway », une grande innovation. Contenant 187ml pour seulement 39gr, fermé avec papier aluminium résistant, spécialement conçu pour la protection du vin premium et conforme aux normes européennes, le Produit peut être consommé à tout moment, ou que vous soyez, en terrasses, pique nique, plage, randonnée, soirée, barbecue, mariage, voyage, « le petit raisin » est présenté sous les formes rouge, rosée et blanche.

Le rouge quant à lui est fait à base de



grain 100 % merlot et présente une couleur rouge rubis intense. Avec un arôme de fruits rouges, cassis, cerises, framboises, il est recommandé pour accompagner les viandes rouges, viandes blanches, les grillades et également pour les fromages.

Le rosé d'un orange vif, couleur saumon, subtile framboise et grenadine au goût frais, élégant, et animé en bouche donne un équilibre parfait entre le fruit et l'acidité. Il est idéal à servir avec les salades d'été, et les viandes blanches toute l'année.

Enfin le blanc, fait à base de grain 100 % sauvignon Blanc se présente sous une couleur jaune avec des reflets verts. Avec un arôme délicat de bouquet de fleurs blanches et d'agrumes, il rend la bouche du consommateur sèche, fruitée, élégante, avec une parfaite acidité. La société recommande de le consommer frais car parfait pour l'apéritif et également idéal pour accompagner les fruits de mer et vos plats de poissons.

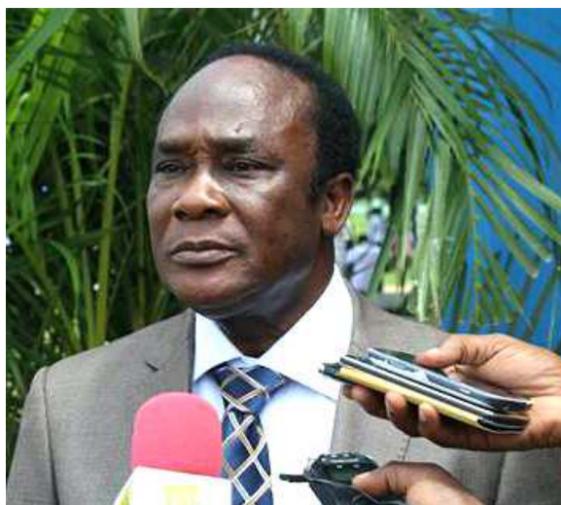
Le petit raisin peut être conservé pendant une année sans risque.

Société commerciale française spécialisée dans le négoce international et l'approvisionnement des sociétés à travers le monde, la RDI intervient dans les domaines de l'aéronautique, du ferroviaire, de la médecine, de l'hôtellerie, de l'automobile, de l'informatique, de la restauration,....■

*Démocrate*

## Apothéose de la tournée nationale de sensibilisation sur le civisme la citoyenneté et l'infection à VIH/SIDA dans les centres d'apprentissage

Théâtre de comportements inciviques, le secteur des artisans représente cependant 64% du secteur économique du pays. Pour ne pas laisser cette couche d'artisan se gangrener dans l'incivisme La tournée nationale de sensibilisation sur le civisme la citoyenneté et l'infection au VIH/SIDA dans les centres d'apprentissage a été portée sur les fonds baptismaux sur initiative du ministère de la communication et de la formation civique. La journée apothéose de cette tournée a connu vendredi dernier un parterre de personnalité à l'instar du représentant de l'ONUSIDA au Togo, du directeur du CNLS (Centre National de Lutte contre le Sida) ou encore du directeur général de la formation civique Djato KANDA, 25 centres d'apprentissage dont 20 à l'intérieur du pays ont été visités. Pour le directeur de la formation civique, au cours de cette tournée, il a été inculqué aux artisans de différents secteurs d'activité, la nécessité de faire montre de responsabilité civique, bref une tournée qui a permis de faire de la formation civique un levier d'émergence « les populations ont émis le désir de voir se réaliser d'une manière répétée cette session de sensibilisation, et cela leur permettraient d'être au diapason de l'actualité nationale » a-t-il ajouté. De son côté le représentant de l'ONUSIDA Mouala Christian a d'abord félicité cette initiative avant de reconnaître que beaucoup d'effort ont été fait dans la lutte contre le VIH mais que la lutte n'était



pas fini. Aussi a-t-il demandé aux différents artisans de connaître leur statut sérologique pour protéger leur santé et celle de leur famille. « Si on veut atteindre l'élimination du VIH d'ici 2030, c'est important d'avoir des campagnes de sensibilisation ciblées sur des populations spécifiques notamment les plus vulnérables afin qu'on puisse avoir des résultats. ». Pour le directeur du CNLS/TOGO, Plus de 40 milles togolais reçoivent des antirétroviraux cependant il faut accélérer la sensibilisation pour l'atteinte des objectifs; c'est d'ailleurs l'objectif que s'est fixé le CNLS/TOGO en menant sa campagne sur l'infection d'ici 2030.■

*Charles*

## Permis de construire Vers une relecture du décret réglementant le secteur



Autorisation administrative délivrée par l'autorité compétente qui doit être obtenue avant d'entreprendre une construction nouvelle ou de modifier une construction existante, le permis de construire est l'acte de naissance de la construction sans lequel cette dernière est considérée inexistante. Il présente un intérêt majeur en ce qu'il donne les moyens à l'administration de vérifier qu'un projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur.

Seulement, il est constaté au Togo que très peu de permis de construire sont déposés par les populations désireuses de construire leur immeuble, ceci

en infraction avec la loi si l'on se fie à la pléthore de bâtiments qui ont poussé du sol au Togo ces dernières années. De fait, chacun construit sa maison comme il l'entend sans aucune règle d'urbanisme et de sécurité.

Cet état de fait est imputable à deux facteurs majeurs. Il s'agit d'abord de la lenteur et de la lourdeur des procédures administratives. Le second facteur qui explique le peu d'intérêt porté par les populations au permis de construire est la méconnaissance des textes réglementaires.

Aussi est-il primordial de pallier à cela. Suite au mandat du gouvernement togolais, un projet de décret portant réglementation de la délivrance des actes d'urbanisme est en cours d'élaboration par le ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Cadre de vie, chargé de procéder à une relecture, voire à une refonte totale du décret relatif à l'urbanisme et au permis de construire en vigueur depuis 1967.■

*Démocrate*

## L'UEMOA redynamise son contrôle aérien La formation SAFA à l'honneur

Plusieurs représentants des compagnies aériennes des pays de l'Union Monétaire Economique Ouest Africaine (UEMOA) ont pris part à un atelier de formation SAFA à l'Agence Nationale de l'Aviation Civile du Togo. Organisé du 14 au 18 mars sur initiative du team lead COSCAP-UEMOA, cette initiative a pour objectif de redynamiser le système de contrôle aérien dans les pays membres de l'UEMOA. Pour le directeur de l'ANAC-TOGO, le colonel LATTA Gnama, pour la première fois une formation a été réalisée alliant la théorie à la pratique. « la formation SAFA est le contrôle des avions

étrangers dans nos pays. Cette formation est une demande l'OACI une supervision efficace de la sécurité du transport aérien ». Ainsi l'OACI demande une surveillance continue et une rigueur qui passe par les 5 phases sans complaisances. Cet atelier de formation est un projet de la COSCAP-UEMOA. La formation a été sanctionnée par une remise d'attestation aux participants. Pour Mme CHAIBOU Rahamatou chef opération aérienne de ANAC Niger, cet atelier a permis de renforcer leur capacité en sécurité aérienne, de renforcer l'inspection SAFA et la météorologie de SAFA.



Représentant du team lead COSCAP-UEMOA le colonel et commandant de bord

Christophe KILWASSER a ajouté que l'idée est de mettre les expertises en commun pour que

les inspecteurs des pays membres de l'UEMOA aient le même référentiel ce qui donnera une avancée considérable dans la sécurité. A l'heure où le terrorisme crispe les habitudes, l'UEMOA n'entend pas croiser les bras en matière de sécurisation aérienne. Il faut rappeler qu'outre la formation SAFA, l'ANAC a par le passé organisé la formation SANA qui est le contrôle des avions nationaux et la formation SACA qui est le contrôle des avions de la communauté. ■

Kéyéwa

## CAN Gabon 2017 Les Eperviers affrontent les Aigles du Carthage ce vendredi



Le weekend à venir s'annonce charger pour les amoureux du ballon rond. Pour cause, la troisième journée des éliminatoires pour la CAN Gabon de 2017 démarre. Déjà le Vendredi, les Eperviers du Togo disputeront le match aller de la double confrontation qui les oppose avec les Aigles du Carthage à Monastir en terre tunisienne. Ce rendez-vous qui connaîtra son épilogue le 29 mars prochain à Lomé s'inscrit dans le cadre des éliminatoires pour la CAN 2017 que le Gabon organise. Il s'agit des troisième et quatrième journées.

Les poulains locaux de Tom Saintfiet sont depuis quelques semaines déjà en mise au vert et les choses sérieuses ont commencé depuis le retour des internationaux. La dernière vague des joueurs est en effet rentrée le lundi dernier. Manquants à l'appel, Shéyi Adébayor, Mlapa et Floyd Ayité dont

Bastia, le club a justifié l'absence par une gêne aux ischio-jambiers contracté lors de la rencontre du club contre les Girondins de Bordeaux à la dernière journée de championnat ligue 1.

Néanmoins, l'optimisme est de mise dans les rangs après la séance d'entraînement à huit clos d'hier. La presse aura droit à vingt (20) minutes pendant la dernière séance avant le départ vers la Tunisie qui se tient en ce jour. Cette rencontre sera la première sous le nouveau bureau exécutif élu à la tête de FTF. Les attentes sont donc nombreuses et le signal n'est que trop attendu.

Si la tenue du match aller à Monastir a fait l'objet de nombreux doutes au regard des conditions de sécurité délétères dans la région, rien n'en est plus depuis la décision de rejet de la CAF. En effet, la Confédération Africaine de Football (CAF) a rejeté la demande de délocalisation du match aller par la Fédération Togolaise de Football (FTF) en raison de la situation sécuritaire instable en Tunisie.

Pour rappel, le Togo est leader de son groupe avec six points devant la Tunisie qui a trois points et qu'un bon résultat de cette double confrontation le qualifierait à coup sûr pour la CAN gabonaise de 2017. ■

Dem

## Relance du football togolais La FTF et les clubs de l'élite en réunion préparatoire



Le lundi dernier, le bureau exécutif de la Fédération Togolaise de Football (FTF) a rencontré dans la capitale togolaise les différents acteurs du football togolais, notamment les présidents de clubs de première et deuxième divisions, une réunion qui s'inscrit dans la droite ligne de la relance des activités liées au football au Togo.

Au cours des échanges, il était essentiellement question de définir les modalités et les conditions pouvant permettre démarrage de la D1 et de la D2 dans les prochaines semaines. Ainsi le bureau exécutif de la FTF a soumis des propositions pouvant assurer le bon déroulement

des compétitions.

Il en ressort que la D1 démarre cette saison avec quatorze (14) clubs, avec une subvention de cinq (5) millions de francs par club. La deuxième division pour sa part, se tiendra avec vingt et deux (22) clubs avec à la clé une subvention de un (1) million pour chaque club.

Le prochain démarrage de la coupe du 27 avril qui va regrouper l'ensemble des clubs de D1 et de D2, une sorte de propédeutique aux différents championnats au regard de la trop grande période sabbatique observé par le foot togolais, a également été au centre des préoccupations. ■

Démo



## ELECTIONS CONSULAIRES 2016



### ELECTIONS DES MEMBRES DE L'ASSEMBLEE CONSULAIRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU TOGO.

#### COMMERCANTS, INDUSTRIELS, PRESTATAIRES DE SERVICES

TRES BIENTÔT VOUS SEREZ APPELES A ELIRE VOS REPRESENTANTS

qui auront la charge de choisir pour vous les orientations, les actions et les services pour le développement de vos activités.

#### VOTRE DEVOIR EST DE PARTICIPER A CES ELECTIONS PREPAREZ-VOUS A Y PARTICIPER

##### Renseignements :

- |   |   |
|---|---|
| ✚ Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo à Lomé -                 | Tél : 22 23 29 00 / 22 21 20 65 / 22 21 70 65 |
| ✚ Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo à Tsévié -               | Tél : 23 21 19 30 /                           |
| ✚ Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo à Atakpamé -             | Tél : 24 42 17 70 / 22 42 33 00               |
| ✚ Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo à Sokodé -               | Tél : 24 45 18 12                             |
| ✚ Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo à Kara -                 | Tél : 26 60 00 59 / 22 36 58 87               |
| ✚ Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo à Dapaong -              | Tél : 27 70 89 84 / 22 32 07 33               |
| ✚ Bureaux de Préfecture ou Sous-préfecture de votre lieu de résidence |   |



## ELECTIONS CONSULAIRES 2016



*La Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo informe les opérateurs économiques établis au Togo et exerçant dans les secteurs du Commerce, de l'Industrie et des Services que très bientôt, des élections auront lieu pour le renouvellement des organes dirigeants de la Chambre de Commerce.*

#### INFORMATIONS ET PIECES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

\*\*\*\*\*

- 1- Secteur d'activité
- 2- Catégorie
- 3- Raison sociale
- 4- Adresse d'exercice de l'activité
- 5- Nom et prénoms du Directeur/Représentant
- 6- Date de naissance
- 7- Nationalité
- 8- Lieu de résidence
- 9- Date de prise de fonction dans le secteur
- 10- Chiffre d'affaires
- 11 - Copie de la carte unique CFE
- 12 - N° Immatriculation/CCIT et date
- 13 - N° du quitus CCIT et date
- 14 - N° du quitus fiscal et date

#### LISTE DES PIECES A FOURNIR PAR LES CANDIDATS AUX ELECTIONS

\*\*\*\*\*

- 1- Une demande écrite précisant le secteur, la catégorie et la région d'installation choisie
- 2- Un extrait d'acte de naissance
- 3- Un extrait de Casier Judiciaire de moins de 3 mois
- 4- Une Attestation d'existence de la Chambre de Commerce
- 5- Une Attestation de non faillite et de non charge d'une procédure judiciaire délivrée par le Tribunal
- 6- Deux photos d'identité
- 7- Une photocopie certifiée conforme des quittances des cotisations obligatoires à la Chambre Consulaire
- 8- Une déclaration sur honneur
- 9- Une photocopie certifiée conforme du reçu de paiement de la Caution
- 10 - Une photocopie de la Carte Nationale d'Identité ou Passeport

##### Renseignements :

- |   |   |
|---|---|
| ✚ Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo à Lomé -                 | Tél : 22 23 29 00 / 22 21 20 65 / 22 21 70 65 |
| ✚ Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo à Tsévié -               | Tél : 23 21 19 30/23 30 01 02                 |
| ✚ Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo à Atakpamé -             | Tél : 24 42 17 70/22 42 33 00                 |
| ✚ Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo à Sokodé -               | Tél : 24 45 18 12                             |
| ✚ Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo à Kara -                 | Tél : 26 60 00 59/23 36 58 87                 |
| ✚ Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo à Dapaong -              | Tél : 27 72 89 84/22 32 07 33                 |
| ✚ Bureaux de Préfecture ou Sous-préfecture de votre lieu de résidence |   |